

gent dans une banque sans payer au moins 8 p. 100 d'intérêt et je crois que tous les cultivateurs peuvent en dire autant. Les sociétés de prêts hypothécaires ne réduisent pas le taux de l'intérêt; elles s'en tiennent encore à 8 p. 100, intérêt composé, et les banques font la même chose. Je suis content, par conséquent, que le Gouvernement ait confié à une commission royale la mission d'enquêter sur les questions de banque et de monnaie. Cette enquête portera, je l'espère, sur les taux d'intérêt et les autres questions que j'ai signalées. Ce geste du Gouvernement sera bien accueilli par les habitants de notre pays. Si l'on pouvait réduire les taux d'intérêt, on encouragerait les cultivateurs en leur fournissant de nouvelles raisons d'espérer. Je crois qu'il serait possible de proposer que l'intérêt soit abandonné ou laissé de côté pendant un an ou deux. La compagnie du Pacifique-Canadien n'a pas tenu compte de l'intérêt que les cultivateurs occupant ses terres lui versaient il y a deux ans, afin de les encourager quelque peu et je ne vois pas pourquoi les sociétés de prêts hypothécaires ne pourraient, au moins, réduire leur taux d'intérêt.

Je voudrais parler d'une autre question, celle du coût des instruments agricoles et des pièces de rechange. Les cultivateurs veulent savoir pourquoi ces instruments et les pièces de rechange coûtent si cher aujourd'hui.

Un MEMBRE: Vous feriez mieux de passer à la gauche.

M. LOUCKS: Je crois qu'il est temps d'examiner cette question. Je me rappelle que lorsque j'ai acheté ma première lieuse, en 1906 dans l'Ouest, fabriquée par la maison Massey-Harris, je l'ai payée \$170. En 1907 j'en ai acheté une autre à peu près au même prix. Que constatons-nous aujourd'hui? Le coût en est rendu au chiffre élevé de \$290. Je donne ce détail pour signaler l'importance de l'augmentation du prix des instruments agricoles, tandis que notre blé se vend actuellement au prix le plus bas qu'il ait encore atteint. Je puis vous dire que le nombre des lieuses vendues dans notre région l'an dernier n'a pas été considérable. Un seul cultivateur en a acheté une et il m'a dit avoir obtenu un délai de deux ans pour la payer au coût de \$295. Ce prix est ridicule de ce temps-ci. Je me rappelle avoir acheté, en 1905, pour \$101, une charrue défonceuse polysoc de 14 pouces, marque John Deere. Aujourd'hui elle coûte environ \$200. Ce sont des prix excessifs et les cultivateurs se demandent pourquoi ils doivent continuer de payer si cher quand leurs produits se vendent à si bon marché. Ils disent, je le sais, qu'il est facile pour le manufacturier de fermer son usine, mais eux ne peuvent pas en

faire autant; il faut qu'ils continuent. Ce serait pitoyable pour les gens de ce pays si les cultivateurs cessaient de produire.

L'été dernier, avant la récolte, j'ai eu l'occasion d'acheter des pièces détachées pour la réparation d'une moissonneuse-batteuse; j'avais besoin d'une nouvelle plateforme de toile pour ma machine. Je ne sais si les honorables députés connaissent le genre de toile dont on a besoin pour cela. La toile a 33 pieds de long, soit deux fois 16 pieds et demi. J'ai demandé le prix, et l'agent m'a dit: \$93. J'ai répondu: "Vous êtes fou; ce n'est certainement pas sérieux." "Ah si, dit-il, c'est le prix." Mais cela représente environ 300 boisseaux de blé." Il me dit: "Monsieur Loucks, allez voir ce fabricant de tente là-bas; ils réparent les toiles et peut-être pourra-t-il tirer profit de votre vieille toile." J'allai voir le fabricant de tentes et il me fit un prix de \$11 pour la toile à voile dont j'avais besoin pour remplacer l'ancienne; puis j'allai chez le quincailler où j'achetai pour \$2 de rivets, ce qui faisait en tout \$13. J'ai un fils qui est habile ouvrier et il fit l'assemblage. Donc j'ai payé \$13 pour une toile que le marchand voulait me vendre au prix de \$93. Ce prix est ridicule. Il ne restait que les tiges transversales et les quatre montants. Si le manufacturier m'avait demandé \$25 de main-d'œuvre, c'eût été bien suffisant.

Je mentionnerai une autre chose: la pièce qu'on appelle "bill hook" (crochet) dans la lieuse Massey-Harris. J'ignore si mes collègues savent ce que c'est qu'un "bill hook", mais l'expression s'explique d'elle-même. Nous avons toujours payé \$1.60 pour cette pièce, et, cette année, pour la première fois depuis 28 ans, j'ai dû payer \$1.75. Peut-on trouver extraordinaire que les cultivateurs s'en montrent surpris? Imaginez le nombre de boisseaux de blé qu'il faut récolter pour payer un crochet de lieuse aujourd'hui, et c'est une pièce qu'on doit remplacer très souvent.

Certains de nos collègues diront peut-être que c'est le tarif douanier qui est la cause de cette augmentation de prix. Mais je le conteste. Ce n'est pas le tarif. J'étais dans le Montana le 1er janvier et, là-bas j'ai demandé les prix d'une lieuse "International", d'un semoir "International" et de diverses autres machines. Or, je me suis aperçu que là, dans le Montana, les prix sont à peu près les mêmes qu'à Delisle, Saskatchewan. Donc ce ne peut être la faute du tarif douanier. Ce n'est pas du tout lui qui en est la cause.

Peut-être serait-ce une bonne chose, si vous le voulez, d'avoir la réciprocité avec les Etats-Unis, mais pour le moment je ne suis guère convaincu que cela puisse sauver la situa-